



Déclaration de l'UNSA Education 34  
CDEN de l'Hérault  
jeudi 21 février 2013.

Monsieur le Préfet de l'Hérault  
Monsieur le Président de Conseil départemental de l'Education Nationale,  
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN de l'Hérault

Pour la première fois depuis quelques années, le CDEN de l'Hérault se déroulera au mois de février, sans boycott et sans report. C'est le défaut d'unanimité de vote sur les fermetures de classes qui nous prive d'un report du CTSD pour ré-examiner ces propositions. L'UNSA Education déplore cette occasion manquée, la situation de plusieurs écoles aurait mérité un second débat.

L'UNSA Education de l'Hérault, organisation attachée au paritarisme, reste persuadée que l'écoute attentive des Services Départementaux de l'Education Nationale se traduira par des modifications de mesures, notamment l'abandon de certaines fermetures de classes, présentées en CTSD le 19 février.

Pour autant, notre fédération et tous ses syndicats saluent et encouragent la nouvelle impulsion donnée à l'école Publique et notamment à l'école primaire, dans notre département. Nous profitons de ce conseil pour saluer, à juste titre, l'effort financier engagé par le département sur la construction de collèges, même si l'accroissement démographique constant nécessiterait encore plus.

La tâche qui attend l'Education Nationale et ses personnels est immense tant les attentes de la nation se focalisent en ses temps de crise socio-économique sur son Ecole. Tous les élèves, quelques soient leurs origines, quelques soient les territoires qu'ils habitent, doivent pouvoir monter dans le train scolaire pour atteindre le socle commun de compétence et bénéficier dans l'avenir « d'une formation tout au long de la vie ». L'immense gâchis que représente les 13,7% d'une classe d'âge sans qualification doit être patiemment relégué dans les rayonnages du passé.

Pour cela, aucun territoire de notre département ne doit être « délaissé » voire « sanctionné » pour cause de mauvaise gestion scolaire endémique de la commune. Les élèves des villes de Béziers et de Sète et leurs familles mais aussi les équipes pédagogiques ne peuvent souffrir plus longtemps de la « non-politique éducative » de leur commune.

Certaines zones rurales de notre département doivent recueillir une attention toute particulière de la part de ce Conseil Départemental dans le premier et le second degré. Les conditions de travail des élèves et des personnels y sont particulièrement dégradées : absence de médecine scolaire, postes spécialisés non pourvus, remplacement des enseignants aléatoire voire impossible.

Pour l'UNSA Education, notre grand ministère ne doit pas limiter son ambition aux seules créations de postes d'enseignants. Il est urgent que des créations de postes d'administratifs, de santé-sociaux, de chefs d'établissements et d'inspecteurs viennent contribuer à la mise œuvre effective de la Refondation.

Nous le savons tous, Monsieur Le Préfet, Monsieur le président du CDEN, la tâche est immense. Il y a d'importants chantiers à mener et les premières mesures étudiées aujourd'hui devront être amplifiées dans l'avenir pour concrétiser l'ambition affichée.